

# BreakDown™/MC

## Éliminateur d'odeurs



---

**Éliminateur d'odeurs à base d'enzymes, avec des inhibiteurs d'odeurs qui les combattent à la source.**

### **Efficace**

- ▶ Combat la source des odeurs, en laissant une senteur agréable
- ▶ S'utilise pour toutes les odeurs et salissures organiques

### **Polyvalent**

- ▶ Efficace contre une gamme étendue d'odeurs de moquettes, de toilettes, de poubelles et plus encore
- ▶ Efficace pour du nettoyage général de moquettes et pour éliminer leurs odeurs et leurs taches
- ▶ S'utilise aussi pour éliminer les mauvaises odeurs des tuyaux de plomberie

---

### **Conçu pour**

- ▶ Soins de santé
  - ▶ Services alimentaires
  - ▶ Éducation
  - ▶ Commerces de détail
  - ▶ Entreprises de services d'immeubles
  - ▶ Agences gouvernementales
  - ▶ Hébergement
- 



# Mode d'emploi

L'**éliminateur d'odeurs BreakDown™/MC** est à base d'enzymes, avec des inhibiteurs d'odeurs qui les combattent à la source. Il est polyvalent et efficace contre une gamme étendue d'odeurs de moquettes, de toilettes, de poubelles et plus encore.

- ▶ Utiliser l'**éliminateur d'odeurs BreakDown™/MC** pour toutes les odeurs et salissures organiques.
- ▶ Désodorisation générale : Diluer dans de l'eau au taux de 1:32 (4 onces par gallon/31 mL par litre).
- ▶ Toilettes : Diluer dans de l'eau au taux de 1:20 (6 onces par gallon/50 mL par litre). Appliquer autour des urinoirs et des cuvettes, sur les sols et dans les poubelles.
- ▶ Tuyaux de plomberie (drainages, lavabos, évacuations, toilettes) : Verser 4 onces (120 mL) d'**éliminateur d'odeurs BreakDown™/MC** dans les tuyaux de drainage 2 fois par semaine quand le débit du drainage est au plus faible.



- ▶ Nettoyage ponctuel pour les mauvaises odeurs et les salissures de moquettes : Vérifier d'abord la tenue des couleurs de la moquette. Utiliser l'**éliminateur d'odeurs BreakDown™/MC** à pleine puissance. Suivre les bonnes procédures de traitement ponctuel. Appliquer de nouveau de l'**éliminateur d'odeurs BreakDown™/MC**. Laisser agir 20 minutes.
- ▶ Nettoyage général de moquettes : Traiter avec une solution au taux de dilution de 1:32 (2 onces par gallon/15,6 mL par litre).

## Spécifications du produit

Description	
<b>Couleur/Forme</b>	Liquide rouge
<b>Point d'éclair</b>	>93,3° C (200° F)
<b>pH</b>	7,1 (Concentré frais et RTU) 7,0 (XC frais et dilution d'usage 1:10) 6,75 (Amande de cerise XC) 8,0 (Dilution d'usage 1:10 amande de cerise) 7,5 Concentré amande de cerise et RTU)
<b>Odeur</b>	Fraiche/amande de cerise
<b>Durée de conservation</b>	2 ans
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Complète
<b>Densité</b>	0,998 (Concentré frais) 1,005 (XC frais) 1,001 (XC amande de cerise) 0,995 (Concentré amande de cerise)

## Rappel de sécurité

S'assurer que vos employé(e)s ont lu et compris l'étiquette du produit et sa fiche technique de sécurité (MSDS) avant de l'utiliser. L'étiquette contient un mode d'emploi, étiquette et MSDS contiennent mises en garde, précautions à prendre et procédures de premiers soins. Les MSDS peuvent d'obtenir en ligne sur [www.diversey.com](http://www.diversey.com), ou en appelant le 888 352 2249.

## Conditionnement

Code produit	Description/Contenance	Dilution
4291110	4 conteneurs de 1 gallons / 3,78 L (frais)	Prêt à l'emploi - 1:64
4291150	2 unités Command Center™/MC de 1,5 gallon / 5,67 L (frais)	1:5, 1:32, 1:64
4377150	2 unités Command Center™/MC de 1,5 gallon / 5,67 L (XC frais)	1:10, 1:64, 1:128
4523597	2 unités Outpost™/MC de 3 L / 3,17 pintes (XC frais)	1:64
4379150	2 unités Command Center™/MC de 1,5 gallon / 5,67 L (XC amande de cerise)	1:10, 1:64, 1:128
4355110	4 conteneurs de 1 gallons / 3,78 L (amande de cerise)	Prêt à l'emploi - 1:64

## Classification des risques

HMIS	XC - frais	NFPA	HMIS	Concentré, XC - amande de cerise, XC - frais (Dilution d'usage 1:10)	NFPA
3	Santé	3	1	Santé	1
0	Inflammabilité	0	0	Inflammabilité	0
0	Réactivité	0	0	Réactivité	0
HMIS	XC - amande de cerise (Dilution d'usage 1:10)	NFPA			
1	Santé	1			
0	Inflammabilité	0			
0	Réactivité	0			

4=Très élevé; 3=Élevé; 2=Modéré; 1=Léger; 0=Insignifiant.